

Association « Défense du français »

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 16 avril 2016 Vevey - Salle du Conseil communal

58 membres (le comité inclus) sont présents. Un certain nombre de membres se sont excusés auprès de la secrétaire, Mme Gisèle Bottarelli.

1. Propos de bienvenue

Le président, M. Didier Berberat, ouvre l'assemblée à 10h20. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en remerciant particulièrement M. Jérôme Christen, municipal de la commune de Vevey, de nous accueillir dans cette superbe salle. Il salue également la présence de Mme Alice Glauser, conseillère nationale.

Le président souligne qu'aux environs de 11h30, M. Daniel Favre présentera M. François Margot, abbé-président de la Confrérie des vigneron, qui nous fera l'honneur de dévoiler quelque peu les préparatifs de la Fête des vigneron de 2019 à Vevey.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 mai 2015 à Lausanne

Il a été publié en temps utile sur le site de l'association : www.defensedufrancais.ch. Ce document peut aussi être obtenu auprès du secrétariat, c/o Mme Gisèle Bottarelli.

Sans remarque particulière, ce procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur, Mme Christine Haemmerli.

3. Rapport d'activité

Le président donne lecture de son rapport d'activité pour la période 2015-2016, celui-ci est repris ci-après :

Depuis notre dernière assemblée générale, qui s'est déroulée le 30 mai 2015 à Lausanne, le comité s'est réuni à 8 reprises, la dernière fois ce matin-même.

Au niveau des activités de notre Association, nous mentionnerons en premier lieu le Café francophone qui a eu lieu à Genève le 11 novembre 2015. Le thème en était « Quel français voulons-nous ? ». A cette occasion les quelques 80 personnes présentes ont eu le plaisir d'entendre M. Alain Borer, essayiste et poète, auteur de « De quel amour blessée » paru chez Gallimard et qui a reçu en décembre passé le Grand prix Deluen de l'Académie française. M. Borer nous a expliqué les raisons pour lesquelles, face aux anglicismes, il était entré en « résistance individuelle ». L'autre orateur de la soirée a été M. Jean-Marc Lüscher, directeur de la Maison des langues de l'Université de Genève, qui a détaillé la place accordée au français et à l'anglais dans cette Alma Mater.

Notre comité a aussi eu le grand plaisir de remettre les prix du concours de français, dont il déjà été question lors de notre précédente assemblée générale et dans le Bulletin numéro 23, et qui s'adresse aux élèves des degrés 9 à 11 HarmoS des établissements secondaires du Canton de Vaud. Nous remercions encore une fois M. François Berger épaulé par MM. Georges Perrin et Rolf Hausammann qui se sont beaucoup investis dans ce projet-pilote. Trois lauréates ont été fêtées lors d'une remise de prix qui a eu lieu le 13 janvier 2016 à Morges, en présence de Mme Annie Cherpillod, représentante du Département vaudois de l'Education. Les trois jeunes collégiennes lauréates sont les suivantes :

- ✓ Clara Chaberlot, d'Echichens, pour « L'appel des sirènes » et Joëlle Masson, Colombier s/Morges, pour « L'alliance », lauréates ex-aequo
- ✓ Sarah Boog, de Lausanne, mention.

Vu la qualité des œuvres présentées, notre Comité a décidé de publier ces textes dans une plaquette tirée à 150 exemplaires qui est vendu ce jour à nos membres au prix symbolique de CHF 5.-.

Nous avons d'ailleurs le plaisir de compter parmi nous aujourd'hui deux des lauréates, Joëlle Masson et Sarah Boog, entourées de leurs familles.

Le Comité procède actuellement à un bilan de ce concours et décidera de sa reconduction éventuelle, de sa périodicité et de l'aire géographique de celui-ci.

Pour des questions de difficultés logistiques, nous avons renoncé à organiser en 2015 la visite d'une cité alémanique, alors que nous avions envisagé de nous rendre à Bâle. Toutefois, comme vous l'avez lu, nous nous rendrons à Lucerne le 25 mai prochain pour une visite qui s'annonce extrêmement intéressante. Permettez-moi de remercier nos membres, Mme et M. Hämmerli, qui habitent la Suisse alémanique, et qui nous ont beaucoup aidés dans l'organisation de cette escapade.

Durant l'exercice sous rubrique, nous avons édité le Bulletin 24, qui est sorti de presse en décembre 2015. Le Bulletin numéro 25 sera distribué, quant à lui, en juin prochain.

Le Comité vous signale qu'il examine actuellement une nouvelle présentation graphique pour notre Bulletin. Il tient également à remercier Mme Béatrice Claret, journaliste libre et écrivain public, qui s'occupe de la coordination de l'édition de notre publication. Je profite aussi de ce rapport d'activité pour vous rappeler que ce travail très important, mis à part le mandat de la coordinatrice, est accompli par des bénévoles qui ont notre gratitude.

En ce qui concerne notre site internet, celui-ci est régulièrement mis à jour par notre collègue M. François Berger, qui est à disposition pour tenir compte de vos remarques et suggestions. Signalons également que M. Jean-Pierre Monnerat planche actuellement sur une refonte de notre site, nécessitée notamment par l'obsolescence de celui-ci et la dissolution de la Fondation Défense du français. Qu'il en soit remercié.

A propos de la dissolution de la Fondation Défense du français, nous pouvons vous informer que le bénéfice de liquidation au profit de notre Association a été de CHF 19'761.-. Il a été décidé que CHF 15'080.- seraient affectés à une réserve pour activités spéciales de notre Association et que CHF 4'600.- seraient consacrés à la refonte du site internet et à la mise en ligne du lexique anglais-français.

A ce propos, les travaux de rédaction de ce lexique en ligne proactif, dont il a été question lors de notre précédente Assemblée générale, avancent bien et nous tenons à remercier vivement MM. Jean-Pierre Villard, Jean-François Sauter, Philippe Carron et Mme Anne Cendre. Le lexique devrait pouvoir être consulté sur notre site d'ici quelques mois.

Notre comité a continué à réagir avec vigueur, par lettres, courriers des lecteurs ou d'autres moyens contre l'utilisation des anglicismes ou les mauvais traitements infligés à la langue française, que ce soit du fait des autorités et administrations, des médias ou des entreprises privées.

Comme je le signalais déjà l'an passé, je ne vous cacherai pas que la situation continue à être très inquiétante en raison de l'indifférence d'une partie de la population romande face aux anglicismes de plus en plus envahissants. Notre Comité ne peut pas tout faire et réagir à toutes les occasions, vu que nous ne pouvons compter que sur les quelques bénévoles, certes très engagés, qui le composent. C'est la raison pour laquelle notre Comité prie les membres de réagir directement et vigoureusement auprès des entreprises ou institutions qui maltraitent notre belle langue en nous informant de leurs démarches, qui seront éventuellement relayées par notre association et publiées dans notre Bulletin et sur notre site.

Un autre sujet de préoccupation majeure est le rôle de plus en plus menacé de notre langue dans l'administration fédérale et la volonté de plus en plus affirmée de certains cantons alémaniques de ne plus donner sa juste place à l'enseignement du français. La récente décision du canton de Thurgovie, qui souhaite abandonner l'enseignement du français au degré primaire au profit exclusif de l'anglais, est malheureusement une illustration de ce phénomène très inquiétant qui porte un coup extrêmement dur à la cohésion nationale.

Le Conseil fédéral a d'ailleurs manifesté publiquement son inquiétude et n'aura pas d'autre choix que de proposer des mesures législatives au Parlement contre cette désastreuse tendance, si une solution consensuelle de la part des cantons ne peut être trouvée, ce qui semble de plus en plus improbable.

Comme nous vous le signalions l'an passé, notre Trésorier, M. Jean-Pierre Monnerat, qui a fait un travail remarquable et qui a toute notre gratitude, a décidé de se retirer du Comité pour mi 2015. Il a néanmoins été d'accord de continuer son activité jusqu'à ce que nous lui trouvions un successeur pour ce poste indispensable à nos finances.

Enfin, le comité a trouvé la perle rare en la personne de M. Michel Dysli, qui travaille à l'Office fédéral de la statistique et qui tient déjà les comptes de l'Association suisse des journalistes francophones. Il a été décidé que M. Dysli, dont la nomination devra être validée par notre Assemblée générale de ce jour, s'occupera uniquement des comptes, la tenue du fichier étant prise en charge par notre inlassable secrétaire, Mme Gisèle Bottarelli. Cette nouvelle organisation est devenue effective dès la fin janvier de cette année.

Nous devons aussi prendre congé au sein du comité de Mme Christine Hämmerli, qui s'occupe avec beaucoup d'engagement des procès-verbaux du comité et de nos archives. En effet, Christine Hämmerli a demandé, avec regret, à être libérée de cette fonction essentiellement pour des raisons professionnelles. Qu'il nous soit permis aujourd'hui de remercier vivement Christine de sa bonne humeur et de son travail considérable pour notre association.

En plus de M. Michel Dysli, nous avons le plaisir de vous proposer la nomination de deux nouveaux membres du Comité, à savoir Mme Elisabeth Renaud de Genève, qui a déjà assisté à plusieurs de nos séances, et de Mme Sylviane Roche, de Morges, écrivain et chroniqueuse, qui est excusé pour notre Assemblée générale.

Le comité, malgré sa grande motivation, ne pourra pas lutter seul. C'est la raison pour laquelle nous vous appelons à vous mobiliser dans vos milieux afin de défendre notre cause et de la faire connaître en incitant vos familles, vos amis, vos collègues à adhérer à nos idées et à notre association.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce bref rapport annuel sans remercier tous les membres du comité de leur engagement afin de faire rayonner notre association. J'adresse un merci tout particulier à M. Daniel Favre, notre vice-président et secrétaire général, véritable cheville ouvrière de Défense du français, et à Mme Gisèle Bottarelli, notre dévouée secrétaire, sans qui notre association aurait déjà disparu.

Didier Berberat

Quelques points dudit rapport sont repris et discutés :

- Lexique français-français : M. Jean-Pierre Villard souligne et salue la précieuse collaboration de Mme Anne Cendre au sein du groupe de travail.
- Café francophone 11 novembre 2015 à Genève : le président relève le peu de temps dont M. Jean-Marc Lüscher a disposé pour son intervention, M. Alain Borer ayant fait un feu d'artifice lors de son allocution ! On peut dès lors se demander si, à l'avenir, un seul orateur ne suffirait pas. Il sera peut-être demandé à M. Lüscher de nous fournir le texte de son discours.
- Visites de villes : il est demandé si le comité prévoit dans le futur une visite en Haute-Savoie. Le président explique que, lors de notre assemblée générale de 2015 à Lausanne, la Haute-Savoie était à l'honneur, en la personne notamment de M. Philippe Reynaud, président de la Défense de la langue française en Pays de Savoie. Le président souligne encore que les buts (association française/association suisse) ne sont pas forcément toujours les mêmes. Notre rôle n'est pas d'intervenir en France. Toutefois, le contact avec la Haute-Savoie est toujours présent pour des échanges de points de vue.

M. Noël Muré demande si notre comité a des relations avec des personnes italophones au Tessin. Il lui est répondu que non. Cependant, notre association a des contacts et travaille déjà avec Helvetia Latina qui défend les langues latines en Suisse et leur juste représentation dans l'Administration fédérale.

- Thurgovie : M. Jean-Claude Hefti souligne la décision fâcheuse du canton de Thurgovie qui a mis l'anglais en priorité dans les écoles primaires au lieu du français. Il s'en insurge. Mais la décision du canton n'est pas une attaque du français.

Mme Alice Glauser partage les préoccupations du français au niveau national. Certes, il faut encourager l'apprentissage du français dans les écoles primaires, cependant, en Thurgovie notamment, la première langue est le suisse-allemand et non l'allemand qui est une langue étrangère. Les élèves doivent donc apprendre l'allemand, l'anglais et le français. L'anglais étant plus facile, malheureusement il prime !

M. Roland Bhend fait part de l'anecdote d'une jeune recrue, romande. Ce jeune homme a fait son service militaire en Suisse allemande alors qu'il ne parle pas un mot d'allemand. Force a été de constater que, entre recrues, ils ont parlé anglais et que les contacts étaient bons !

Le président demande s'il y a d'autres remarques ou commentaires au sujet du rapport d'activités. Cela n'est pas le cas.

4. Présentation des comptes 2015

Le président donne la parole à M. Jean-Pierre Monnerat qui présente les comptes au 31 décembre 2015. Ceux-ci sont distribués durant la présente assemblée.

M. Jean-Pierre Monnerat explique que, c'est grâce au don de la Fondation, suite à sa dissolution, que l'exercice boucle avec un important solde positif de CHF 68'112.-.

Puis il passe en revue les divers points du bilan et donne toutes précisions utiles.

Le président remercie M. Jean-Pierre Monnerat pour ses explications.

5. Rapport des réviseurs et approbation des comptes 2015

Le président donne la parole à M. Rolf Hausammann, 1er réviseur.

M. Rolf Hausammann confirme qu'en date du 9 février 2016, Mme Jacqueline Wilson (suppléante) et lui-même ont procédé au contrôle des comptes 2015, en présence de M. Jean-Pierre Monnerat.

M. Rolf Hausammann donne lecture de leur rapport, qui atteste de l'exactitude et de la bonne tenue des comptes, et qui ne suscite aucune question. Il prie donc l'assemblée de les accepter.

Le président remercie les réviseurs et le trésorier de leur engagement.

Par vote à mains levées, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Décharge au comité

Conformément aux statuts, l'assemblée, à l'unanimité, donne décharge au comité, ainsi que sur la gestion des comptes de l'exercice 2015.

7. Comité : réélections et élections

Le président relève que nous sommes en année d'élection du comité.

Dès lors, les membres suivants du comité se représentent pour 2 ans :

- ✓ Didier Berberat
- ✓ François Berger
- ✓ Daniel Favre
- ✓ Gisèle Bottarelli
- ✓ Odile Jaeger

L'assemblée accepte leur reconduction par acclamation.

Nouveaux membres du comité :

- ✓ Michel Dysli, trésorier
- ✓ Elisabeth Renaud
- ✓ Sylviane Roche (écrivain, chroniqueuse/journaliste), excusée aujourd'hui.

Par acclamation, l'assemblée accepte l'élection, pour 2 ans, de ces trois nouveaux membres.

8. Election d'un réviseur des comptes suppléant

M. Rolf Hausammann a terminé son mandat, il quitte donc ses fonctions de 1^{er} réviseur avec remerciements de la part du comité.

M. Jean-Pierre Villard passe de 2^{ème} à 1^{er} réviseur.

Mme Jacqueline Wilson passe de suppléante à 2^{ème} réviseur.

Appel est fait à l'assemblée pour trouver un/e suppléant/e : Mme Christine Haemmerli se propose. Cette dernière est élue par acclamation.

9. Budget 2016 et présentation des projets

Le président relève une fois encore les priorités du comité, à savoir :

- ✓ la refonte du site Internet,
- ✓ une nouvelle présentation graphique de notre Bulletin,
- ✓ la visite à Lucerne en mai prochain,
- ✓ et, éventuellement, un Café francophone.

Compte tenu de ces gros projets, le comité a renoncé à présenter un budget 2016. Le président souligne toutefois que le budget 2016 sera plus ou moins similaire à celui de 2015.

10. Propositions individuelles et divers

En préambule, M. Daniel Favre salue l'arrivée de M. François Margot. Nous l'entendrons en fin de séance.

Puis, M. Daniel Favre salue la présence M. Jérôme Christen et remercie la Municipalité de Vevey de nous accueillir dans cette salle du Conseil communal mise à disposition pour un prix symbolique de CHF 30.- !

Le président ouvre ensuite la discussion sur divers sujets.

- ✓ M. Jérôme Christen profite de l'occasion de cette assemblée à Vevey pour signaler que, en décembre 2010, il a déposé un postulat en faveur du français auprès du Grand Conseil. Celui-ci a été accepté. M. Daniel Favre en expose les faits.

M. Michel Jörimann demande s'il y a eu d'autres démarches/postulats que celui fait par M. Jérôme Christen. M. Daniel Favre répond positivement et explique ce qui s'est fait au Jura. De plus, M. Daniel Favre rappelle l'intervention faite à Genève dans la nouvelle Constitution (article 5, alinéa 1). Un deuxième alinéa a été ajouté lequel promeut la langue française et en assure sa défense.

- ✓ M. Daniel Favre relate également deux interventions faites dans d'autres domaines :
 - Tourisme genevois,
 - et, en cours actuellement, auprès des Restaurants Airport International Cointrin, qui portent le nom : Les Jardins de l'aéroport", où l'on y voit la mention "food court". M. Daniel Favre a écrit à M. Pierre Maudet.

- ✓ M. Noël Muré signale par ailleurs la présence de langue française à la Fondation Beyeler à Bâle. On y trouve des livres merveilleux sur l'histoire de l'art en français ! Il propose de leur écrire pour les féliciter. Le président suggère de mettre une rose dans le Bulletin.
- ✓ M. Yves Gerhard se dit préoccupé par le nouveau Musée Chaplin à Vevey : "Chaplin's World The modern Times Museum", dont l'inauguration a lieu demain dimanche 17 avril. La signalétique sera en anglais !

M. Daniel Favre signale qu'il est déjà intervenu et qu'il avait même invité le directeur à la présente assemblée, mais il s'est excusé. M. Daniel Favre lit la lettre du directeur du musée qui explique pourquoi "Chaplin's World". Le comité n'est certes pas content de la réponse et gardera le contact pour suivre cette signalétique.

M. Jean-Pierre Villard argumente ce qui vient d'être dit. Il propose au comité d'encourager le musée à créer deux noms : français & anglais. Le comité prend note de sa remarque.

M. Noël Muré relève que la philosophie "Chaplin" est internationale. Son message s'adresse au monde entier. Le président prend acte de cette remarque, mais le comité tentera une intervention auprès du musée.

M. Michel Jörmann, en tant que conseiller communal de Vevey, informe l'assemblée que la question a été posée au directeur, canadien. Pas de bonne réponse n'a été faite.

Mme Odile Jaeger-Lanore propose que M. Jérôme Christen intervienne éventuellement, en tant que municipal de Vevey. M. Jérôme Christen, pour sa part, craint que cela ne soit pas possible à court terme; toutefois, à l'avenir et suite à des interventions pertinentes, le directeur modifiera-t-il la signalétique ?

M. Knud Sunier attire l'attention du public sur le film de Chaplin "Le dictateur". Bien que ce soit un film muet, si on lit sur les lèvres, les acteurs parlent espéranto ! C'est le côté universel de Chaplin !

Mme Ana-Maria Canonica suggère qu'il faudrait, pourquoi pas ?, poser la question aux enfants et petits-enfants de Chaplin. Qu'en pensent-ils, eux qui sont francophones et qui ont fréquenté des écoles francophones ?

Le président s'engage à aller visiter ce musée et en faire le constat. Il assure que ce dossier sera suivi par le comité.

- ✓ M. Alexandre Carrel signale que la plaque, figurant sous la statue de Fredy Mercury à Montreux, est écrite deux fois en anglais. Le président lui suggère d'écrire lui-même à la Commune de Montreux directement. Le comité serait intéressé à connaître la réaction de la Commune.
- ✓ Enfin, M. Rolf Hausammann revient sur le groupe de travail qui a mis sur pied le Concours de français. Il précise que M. François Berger a été épaulé par MM. Georges Perrin et lui-même.

Sans autre objet à l'ordre du jour, le président clôt l'assemblée à 11h25 en remerciant les membres du comité pour leur soutien et leurs efforts.

Puis, M. Daniel Favre salue à nouveau la présence de M. François Margot et le remercie d'avoir accepté, si spontanément, de nous rejoindre aujourd'hui.

M. François Margot débute ses propos en soulignant que la Fête des vigneronns de 2019 à Vevey est un énorme défi. Il relate les préparatifs, les intervenants, sans dévoiler les confidentialités qui ne sont pas encore publiques. On peut d'ores et déjà trouver quelques éléments sur le site de La Confrérie :

www.confriedesvignerons.ch. D'autres informations apparaîtront par la suite. Il confirme cependant que les 100 Suisses seront là et que "Le rang des vaches" subsistera. L'ouverture devrait avoir lieu aux environs du 20/26 juillet 2019. Le rideau se fermera le 11 août 2019. Il y aura 18 représentations. Il raconte également l'histoire de la Fête des vignerons depuis son existence et le rôle de la Confrérie. Il souligne particulièrement que cette fête ne fait pas l'apologie du vin, mais celle de l'homme qui travaille à la vigne (les vignerons tâcherons).

L'assemblée, par acclamation, remercie M. François Margot de ses propos très intéressants. Rendez-vous en 2019 !

Les participants sont ensuite conviés à un apéritif offert par la Municipalité de Vevey, dans les Caves de la ville. Puis, pour les personnes qui se sont inscrites, un repas est prévu aux environs de 13h30 à la Brasserie de La Valsainte.

PV : Christine Hämmerli

(N.B. Les comptes et le bilan 2015 sont à disposition des membres qui le souhaitent, en s'adressant à la secrétaire, Mme Gisèle Bottarelli, Av. Jules Muret 15, 1110 Morges, courriel : gbottarelli@bluewin.ch.)